UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SIXIÈME (486e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 19 MARS 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11892
Refonte des comités de gestion et de placement de la Fondation de l'UQAC

ATTENDU la résolution CAD-11744 du Conseil d'administration relative à la suspension de la Politique générale de dons et l'octroi d'un mandat confié à la rectrice et au président de la Fondation de l'UQAC (FUQAC) afin d'assurer la distribution des dons provenant du Fonds de développement;

ATTENDU le mandat octroyé au Service des communications et des relations publiques (SCFP) afin d'entreprendre le processus de révision de ladite politique;

ATTENDU les discussions en cours entre la direction de l'UQAC et la FUQAC afin de transférer une partie des sommes capitalisées et des activités philanthropiques du Fonds de développement vers la Fondation de l'UQAC, notamment dans le cadre de l'organisation d'une campagne majeure de financement, lesquelles donnent lieu à reporter la révision de la politique;

ATTENDU la nécessité d'assurer la continuité des opérations liées au Fonds de développement de l'UQAC sous leur forme actuelle;

ATTENDU la recommandation de la rectrice;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' autoriser la formation d'un comité qui aura, entre autres, pour mandat, d'assurer la gestion du Fonds de développement, le suivi des placements et l'utilisation adéquate des fonds disponibles, dont la composition est la suivante :

- La rectrice;
- Le vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;
- Le directeur du Service des ressources financières;
- Le directeur du développement et de la planification stratégiques;
- La directrice du Service des communications et des relations publiques;
- Un professeur ayant une expertise en finance;
- Le président du Mouvement des associations générales étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC);
- Un représentant de la Fondation de l'UQAC.

La secrétaire de réunion,

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 20 mars 2019